

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Société batteux sur la commune principale de l'AIOT 29 Rue du Général de Gaulle 02120 Monceau-sur-Oise.

La référence de votre dossier est A-4-BWF0X2SD8 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 16/01/2024 à 16h32 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les prescriptions applicables à l'installation

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **39145980700015**

Raison sociale **SOCIETE BATTEUX**

Forme juridique **Société civile d'exploitation agricole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

29 RUE MONCEAU-SUR-OISE

02120 MONCEAU SUR OISE

Signataire

Qualité : **Gérant**

Référent

Fonction : **Gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Société batteux**

Description des activités :

L'exploitation est déjà connue au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour un élevage de 114 bovins à l'engraissement, dernière mise à jour en février 2020. L'exploitant a le projet d'augmenter son effectif à hauteur de 140 bovins à l'engraissement. Egalement il prévoit la construction de deux bâtiments, un bâtiment pour le logement des animaux et un bâtiment pour le stockage de fourrages. Le bâtiment pour le logement des animaux : Le bâtiment sera construit à l'emplacement de deux bâtiments qui seront démolis préalablement. Le bâtiment sera situé à 40 mètres d'un tiers. La possibilité de décaler le bâtiment afin d'être à plus de 50 mètres du tiers a été étudiée mais n'a pas pu être retenu car l'exploitant n'est pas propriétaire de la parcelle accolée. De plus il était nécessaire pour l'exploitant de garder un passage sur le côté de son bâtiment afin d'accéder à un parc de contention extérieur situé derrière le bâtiment projeté. Le projet consiste en la création d'un hangar pour loger des bovins à l'engraissement de l'exploitation en aire paillée intégrale. Le bâtiment mesurera 16.20 de large sur 36 mètres de long. Le logement des animaux se fera sur aire paillée intégrale de 10.50 m de profondeur. Le curage sera effectué tous les 2 mois, le fumier ainsi obtenu sera entreposé en bout de parcelles, afin d'être épandu sur les terres et prairies de l'exploitation. L'accès à l'auge des animaux se fera directement de l'aire paillée. La distribution des aliments sera possible grâce à un auvent de 4.00 m de largeur. L'alimentation en eau se fera par la pose d'abreuvoirs. Le bâtiment de stockage de fourrages : Le bâtiment mesurera 8 mètres sur 15 mètres. Il sera construit à proximité des bâtiments existants dans le corps de ferme. Celui-ci est à distance des tiers (plus de 15 mètres).

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **29 Rue du Général de Gaulle 02120 Monceau-sur-Oise**

X : 750102

Y : 6978399

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions

permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

L'exploitation est déjà connue au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour un élevage de 114 bovins à l'engraissement, dernière mise à jour en février 2020. L'exploitant a le projet d'augmenter son effectif à hauteur de 140 bovins à l'engraissement. Egalement il prévoit la construction de deux bâtiments, un bâtiment pour le logement des animaux et un bâtiment pour le stockage de fourrages. Le bâtiment pour le logement des animaux : Le bâtiment sera construit à l'emplacement de deux bâtiments qui seront démolis préalablement. Le bâtiment sera situé à 40 mètres d'un tiers. La possibilité de décaler le bâtiment afin d'être à plus de 50 mètres du tiers a été étudiée mais n'a pas pu être retenue car l'exploitant n'est pas propriétaire de la parcelle accolée. De plus il était nécessaire pour l'exploitant de garder un passage sur le côté de son bâtiment afin d'accéder à un parc de contention extérieur situé derrière le bâtiment projeté. Le projet consiste en la création d'un hangar pour loger des bovins à l'engraissement de l'exploitation en aire paillée intégrale. Le bâtiment mesurera 16.20 de large sur 36 mètres de long. Le logement des animaux se fera sur aire paillée intégrale de 10.50 m de profondeur. Le curage sera effectué tous les 2 mois, le fumier ainsi obtenu sera entreposé en bout de parcelles, afin d'être épandu sur les terres et prairies de l'exploitation. L'accès à l'auge des animaux se fera directement de l'aire paillée. La distribution des aliments sera possible grâce à un auvent de 4.00 m de largeur. L'alimentation en eau se fera par la pose d'abreuvoirs. Le bâtiment de stockage de fourrages : Le bâtiment mesurera 8 mètres sur 15 mètres. Il sera construit à proximité des bâtiments existants dans le corps de ferme. Celui-ci est à distance des tiers (plus de 15 mètres).

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-1-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre d'animaux 140 u	Nombre d'animaux 140 u	D

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**